



**Championnat de France 2^{ème} division mixte Zone A
Lac de Beaumont de Lomagne (82)
7, 8 et 9 juin 2024**



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOT D'ACCUEIL

La Fédération des Pêches Sportives Eau Douce a confié au Comité Départemental 82 FFPS et à la commission FFPSed 82 l'organisation du : Championnat de France Deuxième Division mixte de la Zone A les vendredi 07, samedi 08 et dimanche 09 juin 2024.

La ville de Beaumont de Lomagne vivra un nouveau moment fort de la Pêche de compétition, après le championnat de France 1^{ère} division feeder l'an passé. Le lac accueillera de nouveau des compétiteurs (45 au total) venus d'un grand tiers sud de la France pour se disputer le titre de champion de France 2^{ème} division de la zone A et ce championnat permettra également aux meilleurs d'accéder au championnat de France 1^{ère} division (l'élite de notre sport).

Le lac de Beaumont est un magnifique plan d'eau de 30ha de superficie, situé à quelques kilomètres de la capitale Tarn et Garonnaise : Montauban, et à deux pas de la capitale régionale : Toulouse, sa richesse piscicole est très diverse, il est possible de faire de belles bourriches de gardons, voire de brèmes, mais l'on peut également attraper des poissons trophées : des carpes de plus de 10kg.

Tout matériellement, est mis en œuvre pour que cette épreuve se déroule à la satisfaction de tous. Pour cela nous avons reçu le concours très apprécié du Maire et la Municipalité, du Conseil Général, de la Fédération des Pêches Sportives eau douce, de la Fédération du Tarn et Garonne, de A.A.P.P.M.A de Beaumont de Lomagne et du club de compétition du Team Sensas Castelsarrasin. Merci pour votre aide et votre soutien.

J'espère que les participants et leurs accompagnateurs passeront un agréable séjour dans notre beau département du Tarn et Garonne au cœur des coteaux de Lomagne, que les poissons qui peuplent le plan d'eau rempliront vos bourriches.

Merci à tous ceux qui donne de leur temps bénévolement à l'encadrement et à l'accompagnement des participants pour que notre sport soit reconnu : La pêche de compétition.

ALLEYSSON Jérôme

Président du CD 82 FFPS et de la commission FFPSed 82



Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, brèmes, poissons chats et carpes.
---------------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	805, route de Vigueron 82500 Beaumont de Lomagne	43,883140, 1,006059	Non.
Secteur B	1130, route de Vigueron 82500 Beaumont de Lomagne	43,885011, 1,008387	Conseiller.
Secteur C	738 Avenue du Quercy 82500 Beaumont de Lomagne	43,886937, 1,002508	Oui.

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Traite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	2m50 à 3m	Nul à Lent (si vent).
Secteur B	3m50 à 4m	Nul à lent (si vent).
Secteur C	2m à 2m50	Nul à Lent (si vent).



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	Limité à 13 mètres.	Moulinet autorisé longueur 8 mètres
Amorce	20 litres	Tamisés, terres comprises.
Esches totales	2 litres	Esches pour la pointe incluses.
Fouillis	¾ litre	Dont ¼ de vers de vase maximum.
Vers de terre	½ litres	Entiers

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	7h45	8h00	8h30
Tirage au sort	8h30	8h30	
Entrée dans les box	9h00	9h00	9h00
Début des contrôles (*)	10h30	10h30	10h30
Amorçage	11h50	11h50	11h50
Début de la manche	12h00	12h00	12h00
5 minutes	15h55	15h55	15h55
Fin de la manche	16h00	16h00	16h00
Palmarès			17h30

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi	Oui	Halle couverte, 810 avenue du lac 82500 Beaumont de Lomagne	43,883279, 0,998409
Samedi	Oui	Halle couverte, 810 avenue du lac 82500 Beaumont de Lomagne	43,883279, 0,998409
Dimanche	Oui	Halle couverte, 810 avenue du lac 82500 Beaumont de Lomagne	43,883279, 0,998409
Palmarès	Oui	Halle couverte, 810 avenue du lac 82500 Beaumont de Lomagne	43,883279, 0,998409

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	AUBILA Joel	06 25 95 70 92	joel.aubila@sfr.fr
Forfait	VILAIN Edmonde	06 70 19 48 33	evilain@ffpsed.fr
Président CD 82 FFPS	ALLEYSSON Jérôme	06 79 36 24 66	commissionffpsed82@orange.fr
Président AAPPMA Beaumont	TOURNAYRE Jean Claude	06 73 31 35 52	jctournayre@topalliance.com
Responsable FFPS	AURIALT Philippe	07 81 81 78 54	paurialt@ffpsed.fr
Président Fédération Pêche 82	DELCROS René	06 79 54 36 88	contact@fedepeche82.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Pour les entrainements, l'accès sur le secteur C (route de Montauban) est libre, il faut se garer sur le petit parking en contre bas du lac, et accéder au secteur par le portillon en chariot. En revanche l'accès pour les secteurs A et B se fait par le grand portail situé à droite de l'entrée du Camping du Lomagnol (code de la barrière : 2016) aucune voiture sur le chemin du haut, les voitures doivent être stationnées en contre bas.

Restauration et hébergements

Tout au long du weekend le CD 82 proposera une formule sandwich à 8 euros comprenant 2 sandwiches au choix : pâté, fromage ou jambon, et une boisson au choix : coca, Ice Tea ou eau, avec un petit paquet de chips, à commander chaque matin au rassemblement avant chaque manches.

Hébergements :

- Camping le Lomagnol, avenue du Lac 82500 Beaumont de Lomagne tel : 05 63 02 16 76.
- Hôtel le Saint Jean, 58 rue Maréchal Foch 82500 Beaumont de Lomagne tel : 05 63 02 31 02.
- Maison d'Hôtes la Lumière de Migou, 38 rue de la Font 82500 Beaumont de Lomagne tel : 06 74 71 77 78.

Restaurations :

- Auberge de la Gimone, avenue du Lac 82500 Beaumont de Lomagne tel : 09 70 35 71 07.
- Les 4 saisons, 25 place Gambetta 82500 Beaumont de Lomagne tel : 05 63 26 45 79.
- Pizzeria la Roma, 136 avenue Quercy 82500 Beaumont de Lomagne tel : 05 63 65 89 60.
- Chez Titoff, 6 avenue 8 mai 1945 82500 Beaumont de Lomagne tel : 05 63 65 97 81.

OFFICE de Tourisme : 3 MAIS Fermat 82500 Beaumont de Lomagne tel : 05 63 02 42 32.